

- nous reconnaissons que le recours à des stocks tampons et à d'autres formules de stockage peut constituer un mécanisme de stabilisation approprié pour un certain nombre de produits de base;
- l'idée de la création d'un fonds commun servant au financement de tels stocks mérite certes qu'on s'y arrête. Nous sommes prêts à y accorder toute l'attention voulue, de concert avec d'autres pays donateurs éventuels, y compris des producteurs et des consommateurs;
- nous reconnaissons que les prix des produits de base doivent être fonction des tendances du marché. D'autre part, nous sommes fort conscients que des prix trop bas décourageraient la production et ne serviraient les intérêts de personne;
- nous croyons qu'il faudrait songer à inclure dans les ententes sur les produits de base des dispositions nouvelles qui tiendraient compte des tendances inflationnistes et des fluctuations des taux de change à l'échelle internationale;
- nous souhaitons traiter ces questions plus à fond dans le cadre de l'optique intégrée de la CNUCED.

Libéralisation des échanges

À cet égard, nous croyons que les pays en voie de développement pourraient retirer des avantages importants d'une plus grande ouverture des marchés.

- À l'heure actuelle, 75 p. 100 des produits exportés au Canada par les pays en voie de développement sont admis en franchise. Lors des négociations commerciales, nous avons proposé que les pays industrialisés suppriment tous les droits applicables aux produits tropicaux;
- nous sommes prêts à étudier la possibilité d'accorder des réductions tarifaires plus importantes et d'assurer l'application anticipée, en vertu du régime de la nation la plus favorisée, d'autres réductions tarifaires qui favorisent les pays en voie de développement;